

Brèves **Tempo Succès**



Souhaitons bonne chance à M. Moneyron, le nouveau **Monsieur Commerce de Poissy**, en espérant à l'avenir qu'il saura mieux vanter la **carte Tempo** des commerçants associés, que la **carte Beauty Success** qui est la sienne.

Question piège : Ces deux cartes sont-elles cumulables ?

SPF SDF ?

Le Secours Populaire Français n'aura plus de local à la rentrée. **La Mairie met l'association à la porte** du pavillon qu'elle occupait depuis quelques années. Le 19 juin 2004 une manifestation a réuni devant l'hôtel de ville entre 50 et 100 personnes indignées du mépris de la Municipalité pour les plus démunis. Rappelons que la Mairie a déjà tout fait pour que les « **Toits du Cœur** » ne s'installent pas à Poissy et a refusé un local au « **Resto du Cœur** ». **Décidément il n'y a pas de place à Poissy pour la « France d'en bas ».**

Editorial

Que vive La Coudraie afin que vive la démocratie à Poissy !

Qui aurait pensé que le thème de notre dernier journal serait si vite d'actualité. « *La Coudraie, chronique d'une mort programmée* » : titre prémonitoire, mais désormais avéré.

La démarche municipale – une rencontre avec les habitants de ce quartier de Poissy – n'a fait que confirmer nos inquiétudes du moment. D'une façon bien formatée tous les acteurs sociaux étaient présents : le maire, le bailleur et un représentant de la DDE, ces habitants de quartiers aussi défavorisés que Médan, Versailles... les ont rencontrés. Ils croyaient fermement, sur dossier, au développement immobilier de ce quartier situé dans le périmètre immédiat des futures Terrasses de Poncy. Cependant, il nous semble qu'ils avaient oublié un partenaire incontournable : évidemment, les habitants ! Ceux de La Coudraie, qui se sont rencontrés, concertés et rassemblés dans un collectif afin de clamer leur volonté de demeurer dans leur quartier. Conscients des problèmes qu'ils rencontrent et de leur stigmatisation municipale, ils proposent alors des solutions pour aplanir le problème. Mais tout cela reste lettre morte du côté de la mairie qui préfère laisser pourrir la situation. Celle-ci ne se réfère qu'à un constat très ancien : autrefois 600 logements étaient loués, aujourd'hui 300 sont condamnés (les portes sont soudées), et 300 autres encore occupés. Leur dernière action, une manifestation dans toute la ville, a montré une participation exceptionnelle. C'est dans la convivialité, le sens des responsabilités et la plus grande dignité que tous ont témoigné à leurs concitoyens leur désir de rester Pisciacais. Les médias présents ont bien reçu et diffusé leur message. Hélas, le maire, arguant plus tard de la non représentativité du collectif, a fait la sourde oreille. Plus encore, il leur a fermé les portes de la maison du peuple. Au nom de l'intérêt « supérieur de la ville » – celui de la spéculation immobilière – quatre cars de CRS attendaient la « soit disant » vindicte populaire ! Il nous semble qu'en créant ce comité, les habitants de La Coudraie ont formalisé leur prise de conscience du déni de la mairie et réagi de façon formelle contre l'autocratie de leur édile.

Ils ont réussi à montrer que des citoyens responsables sont capables de dire « non » au fait du Prince et que tout n'est pas inéluctable. Ils ont ouvert une brèche dans le système opaque et clientéliste de JMA. Que cela puisse inspirer d'autres Pisciacais. Nous serons à leur écoute.

Vous en trouverez l'illustration en filigrane en parcourant les articles publiés dans ce journal.

En félicitant le comité des habitants de La Coudraie de leur initiative citoyenne et légitime, qui plus est porteuse d'avenir, nous vous souhaitons de bonnes... d'excellentes vacances.

Jean-Pierre Casagrande



Fable : le lapin et les poulets Un sou est un sou...

Le collectif de La Coudraie a posé un lapin au conseil municipal du 26 mars dernier. A ce très fondamental Conseil municipal (sept minutes), la police du même nom occupait tout le poulailler ! Il n'y a eu aucun couac...

En marge de la bêtise, notons les efforts méritoires de MAM pour réduire le budget de l'Armée française : on réduira les marges... celles du papier à lettres, circulaires et notes internes. Il n'y a pas de petites économies quand on doit éponger les dérives de l'affaire de Toulon !

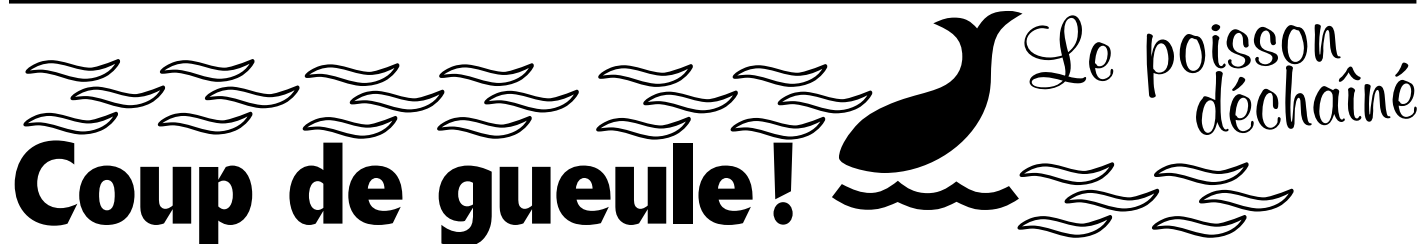
AAAAMen... Lu dans Le Parisien du 9.04.04

« **A l'UMP, on a un peu la culture du petit doigt sur la couture du pantalon. Cela vient d'en haut, on approuve et on exécute.** »

Propos tenus par Alain Madelin sur France 2.

Enquête publique

Une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique sur le projet d'aménagement de la RN13 se déroulera du 24 mai au 3 juillet. Les dossiers d'enquête et les registres destinés à recevoir les observations seront à disposition du public en mairie de Poissy pendant cette période. Le commissaire-enquêteur y siègera le lundi 24 mai et le samedi 19 juin de 9 à 12 heures.



par une Pisciacaise soucieuse de son environnement !

Sybille Beauquet

Depuis trop longtemps qu'il est au pouvoir (mars 1983, et oui 21 ans déjà !), le barbu de l'hôtel de ville n'en finit pas de transformer notre belle cité en un vaste chantier ! Mais jusqu'où ira-t-il ? Comme certains des plus célèbres dictateurs déçus de notre pauvre planète terre, il va finir par tomber de ou sous ses grues. Et son présomptueux projet des Terrasses de Poncy est sans doute un délire de trop ! Jusqu'à présent, les multiples réalisations immobilières n'ont pas soulevé beaucoup d'indignation au sein de la population pisciacaise. Hormis le Château de la place de la République pour ses débordements financiers et archéologiques, tout le reste est passé comme une lettre à la Poste. Soit dit en passant, celle

du centre ville est vraiment trop petite et mal organisée : quinze minutes d'attente au minimum et trois guichets ouverts pour une ville de 36 000 habitants, no comment !!!



Manifestations et actions diverses, en présence de bon nombre de médias locaux et nationaux, voilà de quoi agacer le despote de notre bonne ville.

C'est à croire que le rapport de la Cour des comptes de novembre 2000, dénonçant certaines pratiques douteuses de la décadente équipe de la mairie, dans la gestion d'associations municipales et l'octroi d'avantages en nature (très bas loyers pour des courtisans peu scrupuleux), ainsi que la récente mise en examen de deux de ses membres pour une affaire de pots de vin, n'ont pas suffi à ouvrir complètement les yeux de tous habitants de notre ville. Aujourd'hui, sa volonté de raser entièrement le quartier de La Coudraie et donc de chasser plusieurs centaines d'habitants, sans véritables solutions décentes de relogement, fait que l'électorat commence à réagir. Manifestations et actions diverses, en présence de bon nombre de médias locaux et nationaux, voilà de quoi agacer le despote de notre

bonne ville. Il est assez infatué pour croire qu'il va pouvoir réaliser son projet commercial démesuré des Terrasses de Poncy en balayant La Coudraie d'un revers de main dédaigneux, mais de qui se moque-t-il ? Aujourd'hui La Coudraie, demain Beauregard (oh pardon ! Les Hauts de Poissy) et après, à qui le tour ? Il est grand temps de stopper ce processus infernal dans lequel le premier magistrat a engagé notre ville ! Sa démission serait la bienvenue car Dieu sait ce qu'il va encore faire d'ici aux prochaines élections municipales de 2007 ! A l'instar des membres de Vivre Sa Ville et de beaucoup d'autres organisations soucieuses de notre cadre de vie, réagissez ! Je compte sur vous mes cher(e)s ami(e)s adoré(e)s. Je vous embrasse... ☺

Bunker Palace Hôtel (de ville)

Samedi 15 mai, le maire de Poissy, retranché dans son bunker, reste sourd à la demande d'audience de la délégation du collectif de La Coudraie. Aux aguets derrière ses rideaux, il attendait des débordements que les occupants de quatre autocars de C.R.S. étaient sensés contenir. Pas de bol, dignité et respect ont régné en maîtres tout au long de la manifestation. Bravo à nos concitoyens et chapeau bas aux organisateurs de la manif !

Très... brève

Un calcul rapide : **7 minutes** de conseil municipal le 15 mai dernier, **21 délibérations** soit **20 secondes par point** à l'ordre du jour ! Qui dit moins ?

Si l'univers associatif n'existait pas...

Le monde associatif de Poissy auquel nous tenons.

Nicole Requier

Basées sur le bénévolat citoyen, les associations naissent toujours d'un constat de carence dans quelque domaine que ce soit de notre vie quotidienne. C'est ce constat qu'a fait en son temps, un couple de Pisciacais. En effet, des écoles primaires de Beauregard, au collège des Grands-Champs en passant par le centre André Malraux, rien ne leur échappe. Leur vocation naît du désarroi d'hommes et de femmes qu'ils rencontrent dans leur quartier. Ils sont confrontés au jour le jour à leur méconnaissance des institutions, à l'incapacité de communiquer avec celles-ci, au barrage de la langue... L'utilité d'un écrivain public prend alors tout son sens.

Cinq ans de travail brusquement anéantis par une décision unilatérale...

En 1995, le centre André Malraux accueille Madame Oggad et le siège de l'association dans laquelle elle intervient bénévolement. Elle y tient une permanence qu'un nombre croissant de Pisciacais apprécie tant, que les plages horaires d'ouverture s'élargissent très vite. Puis en 2000, revirement du président du centre social : «vu votre positionnement profes-

sionnel*, vous ne pouvez plus assurer vos permanences». Tout ce travail réalisé pendant cinq ans, tout ce capital confiance seraient-ils brusquement anéantis par une telle décision unilatérale ? Tant d'hommes et de femmes méritent-ils donc de rester sur le chemin sans une aide de proximité ? Certes non, le défi de l'efficacité est relevé et l'AMISEY voit le jour : Association de Médiateurs Interculturels Socio-Educatifs Yvelinoise. Le siège social emménagé au domicile familial, le projet est alors présenté en préfecture. L'association reçoit l'agrément exclusif de celle-ci pour les Yvelines et la finance à hauteur de 80%. Le Fond d'Action Sociale d'Intégration et de Lutte contre la Discrimination (FASILD), le Fond Social Européen (FSE), la Direction Départementale d'Actions Sanitaires et Sociales (DDASS) ainsi que la commune d'Achères complètent son financement.

Dialogue et communication.

Le domaine d'action est très vaste puisque ce couple conçoit l'intervention de l'association comme un tremplin proposé à celles et ceux qui ont besoin d'être soutenus et aidés. C'est ainsi qu'ils tentent d'initier une dynamique personnelle à ceux qu'ils rencontrent. Leurs locaux

sont un lieu d'écoute et de dialogue avant tout et ce, avec la confidentialité et la discrétion à laquelle sont tenus les intervenants. Ce dialogue est la base du travail de médiateur et il leur permet d'orienter les visiteurs vers tel ou tel service ou bien telle ou telle administration. En effet, un médiateur est un tiers neutre qui facilite le dialogue et la communication. Une structure légère leur permet un suivi permanent de tous les dossiers qui sont, sans exception, traités efficacement, sans aucune discrimination de quelque ordre que ce soit.

Le médiateur travaille en partenariat avec les travailleurs sociaux, les éducateurs, les psychologues, les écoles et collèges, les administrations... L'association a signé une convention adulte relais qui lui permet d'intervenir dans la médiation école-famille, et le soutien à la parentalité.

Les intervenants aident à l'insertion professionnelle des femmes issues de l'immigration, ou celles qui souhaitent retravailler après avoir élevé leurs enfants par exemple. CV, lettres de motivation, lecture des annonces, contacts et entretiens avec les employeurs sont autant d'outils dont ils apprennent le maniement à ceux qui les consultent. Ils travaillent beaucoup à redonner confiance en soi à ceux qu'ils rencontrent. En huit mois,

depuis septembre 2003, sept femmes ont ainsi trouvé une embauche.

Dans le domaine administratif, rien ne leur échappe ; ils viennent en aide pour la constitution des dossiers pour la CNAV, la CAF... Le médiateur accompagne les personnes dans leurs démarches administratives. Depuis janvier 2004, ils ont entrepris un chantier d'intégration, ils incitent donc à l'alphabetisation. Les logements, les conflits avec les employeurs, tels sont encore leurs domaines d'activité.

Autant de projets que de volonté.

La mairie d'Achères accueille cette association et voici quelques uns des projets qu'ils mettent ensemble en place sur la ville :

- café des parents : écoute, communication, échanges,
- école ouverte pendant les vacances scolaires,
- voyages pour les personnes retraitées,
- accompagnement des personnes âgées : création d'une association pour l'aide à domicile, le bricolage, l'échange de compétences...

- soutien scolaire à tous les niveaux et dans toutes les matières,
- alphabétisation assistée par ordinateur, pour tous les âges...

Heureusement, ce couple de Pisciacais est très attaché à sa ville de Poissy qui leur a pourtant mis des bâtons dans les roues. Comme la ferme volonté d'agir dans leur ville les habite, ils ont ouvert une permanence dans la géode (nommée aussi la boule) où L'Eglise Protestante les accueille. Vous pouvez les y rencontrer tous les jeudis matin, tout comme moi, je suis sûre que vous ne serez pas déçus ! ☺

* Madame Oggad n'a jamais reçu d'explication sur le sens de son «positionnement professionnel» et on pense plutôt qu'il s'agit de son positionnement politique. En effet, à cette époque, elle figurait sur la liste d'opposition «Changeons Poissy Ensemble».

Proposition de Loi tendant à rétablir la peine de mort pour les auteurs d'actes de terrorisme, co-signataire Jacques Masdeu-Arus.

Ou comment alimenter l'escalade du terrorisme en brandissant les mêmes armes ?

Je laisse Georges Brassens répondre, il l'a très bien fait dans « Les deux oncles » :

« Qu'il est fou de perdre la vie pour des idées

Des idées comme ça qui viennent et qui font

Trois petits tours, trois petits morts et puis s'en vont

Qu'aucune idée sur terre n'est digne d'un trépas

Qu'il faut laisser ce rôle à ceux qui n'en ont pas».

C'est ainsi que je m'adresse à Monsieur Masdeu-Arus et aux terroristes aveugles.

N.R.

P.S. Proposition irrecevable de toute façon car contraire à la constitution européenne. Ne serait-ce point là une « taquetacquetique » électoraliste sécurito-sarkosienne ? ☺

Communication du groupe d'opposition « Changeons Poissy Ensemble » en conseil municipal au sujet de La Coudraie faite après lecture, pour information, d'une lettre adressée à Monsieur Borloo

« Bien-sûr, depuis cette lettre, tout s'est accéléré. Je pense que vous avez certainement dû être informé par le ministre qui est plutôt proche de vous. Ceci dit, il ne nous a toujours pas répondu.

Effectivement, votre démarche s'est accélérée. On a vu apparaître un nouvel article dans Le Parisien. Une réunion publique, dite d'information, s'est déroulée le vendredi 19 mars 2004 au soir, à l'école primaire de La Coudraie. Les élus de «Changeons Poissy Ensemble», tous présents à La Coudraie ce soir-là, veulent vous témoigner aujourd'hui leur indignation et vous attribuer un énorme carton rouge pour la gestion de ce dossier.

Un premier carton rouge pour votre article dans Le Parisien, paru sous forme d'interview. Cet article, peu digne d'un premier magistrat, stigmatise un quartier (La Coudraie) en montrant du doigt ses habitants qui se sentent aujourd'hui salis et trahis au plus profond de leur image et de leurs droits.

Un maire est avant tout là pour être le représentant de l'ensemble des habitants de sa commune, sans distinction. Il est là pour défendre l'intérêt général. Il ne peut pas être le chef d'un clan. Votre position, vos dires dans cet article bafouent les Droits de l'Homme et sont autant de symptômes d'un maire qui n'a plus confiance en lui. Vous avez envie de créer des relations institutionnelles avec la population à ce point dégradées, que même les élus les plus proches des habitants sont confrontés aux limites de leur action.

Tant que nos concitoyens ne se reconnaîtront pas dans nos insti-



Les relations institutionnelles avec la population aussi dégradées qu'est le paysage de ce quartier méprisé par le maire depuis plus de vingt ans.

tutions politiques et administratives, le risque de violence est latent. Vous savez cela et, dans ce dossier, vous-vous en êtes servi. Vos propos sont choquants, ils blessent nos valeurs républicaines. Si, de votre part, c'est une stratégie politique, alors elle est mauvaise. De telles pratiques ont déjà existé mais dans d'autres temps et d'autres lieux pas si lointains. Pour tout dire, dans tout pays totalitaire, on explique qu'on doit tuer son chien parce qu'il a la rage. Nous ne voulons pas débattre ce soir du bien-

Municipale doit servir à autre chose et à d'autres missions, plus proches de nos concitoyens.

Carton rouge encore. Proposer un traducteur alors que dans la salle, face à vous, il y avait plusieurs bac +5 et +7, un collectif respectable et respectueux, c'est vraiment insultant ! C'est une faute impardonnable qui confirme tout simplement que votre connaissance de ce quartier est limitée. Pour le reste, un carton rouge au, très mal à l'aise, directeur général de l'office HLM, incapable d'informer, d'expliquer. Sans commentaire, pour le représentant de l'État qui, toute la soirée, s'est demandé ce qu'il faisait là, espérons qu'il a réussi à trouver le sommeil.

Un carton rouge encore lorsque vous parlez au nom de la ville de Poissy, alors qu'aucun débat n'a eu lieu dans cette assemblée sur ce sujet. Le conseil municipal ne devrait pas seulement être qu'une chambre d'enregistrement, comme vous le concevez. Aujourd'hui, les Pisciacais, vous les avez insultés et vous avez bafoué la démocratie. Vous avez ignoré l'expression démocratique d'un conseil municipal.

Nous tenons ce soir à vous exprimer notre colère, sur le fond comme sur la forme, notre indignation et attendons le moment venu. Vous avez, par vos actes et vos mots, nié le principe de dignité qui est dans le préambule de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Heureusement, les habitants de La Coudraie ne sont pas tombés dans le piège que vous leur avez tendu. Ils sont restés respectueux, eux, dignes de nos valeurs républicaines et le Droit est aujourd'hui de leur côté ! ☺

Double carton rouge pour la soirée dite « d'information ». On peut même hurler au scandale. Lorsqu'un maire, dans sa propre ville, arrive avec sa milice et ses chiens policiers pour rencontrer ses concitoyens... Pourquoi une telle peur ? Nous circulons régulièrement dans ce quartier, nous sommes toujours en vie et personne ne nous a agressés. De plus nous pensons que la police

Chronique sociologique

Des transports bien peu amoureux

Chronique de l'ÉVIDENCE sociologique

Salvador Juan

Le transport est une question essentielle et complexe des politiques de la ville. Cette question est indissociable des mécanismes économiques et sociaux, des politiques d'aménagement du territoire et des choix comme des contraintes de vie quotidienne. Nous nous déplaçons de plus en plus en voiture, ce qui engendre pics de pollution désormais réguliers, embouteillages, pertes de temps et épuisement des ressources naturelles. Après avoir été un merveilleux outil de liberté, la voiture est de plus en plus une contrainte pour tous mais plus particulièrement pour les habitants des quartiers périphériques.

Un usage de plus en plus contraint

Nous savons depuis longtemps que la spéculation foncière joue un rôle prépondérant dans l'étalement urbain (on en parlait déjà au XIX^e siècle). Mais aujourd'hui il ne s'agit plus uniquement de « bonnes affaires foncières » d'individualités profiteuses ; les grands groupes du bâtiment ont industrialisé les formes d'aménagement spéculatif. Depuis la fin des années soixante-dix, ils construisent de plus en plus de lotissements pavillonnaires hors la ville. Habiter dans ce type de « quartiers » – c'est un abus de langage car il s'agit moins de quartiers que de hameaux souvent au milieu des champs – suppose d'avoir deux ou trois voitures, voire quatre lorsque les enfants sont devenus adultes et restent au domicile parental (de plus en plus souvent). La spéculation et l'étalement « urbains » engendrent donc un trafic accru à tous les sens du terme : financier et automobile.

Mais le marché n'est pas le seul responsable, n'est pas le seul (facteur en cause. Si les habitants de La Coudraie revendiquent de plus en plus de relations entre leur « quartier » et le centre-ville, c'est que, précisément, leur cité n'est pas un quartier de

Poissy, encore moins une « cité » au sens étymologique du terme. A l'image de centaines de « quartiers » en France, La Coudraie est physiquement séparée du reste de l'agglomération : elle est en soi une petite agglomération sans être une ville ni un village. Les cités enclavées ou périphériques, uniquement reliées au centre-ville par le nerf de la ligne de bus sont très nombreuses. Cette séparation géographique, si mal vécue par les habitants, a fait l'objet de choix politiques antérieurs d'autorités publiques et non pas seulement de décisions d'opérateurs privés tels que les entreprises ou les spéculateurs : il fallait, on le sait, loger la main d'œuvre des grandes usines locales.

Une mise en abîme qui abîme

Comme un jeu de miroir renvoyant l'image à l'infini ou comme une mise en abîme, à Poissy et dans d'autres villes telles que Mantes, c'est précisément pour abriter le personnel des usines fabriquant des voitures que ces quartiers générateurs de trafic et créateurs de besoins ont surgi. On sait bien que La Coudraie, une grande partie de Beauregard, mais aussi des cités de Chanteloup, Carrières ou Vernouillet ont cette fonction, ou l'avaient au départ. Poissy est largement le produit de cette histoire indissociable de celle de Simca-Chrysler puis Peugeot, tout comme le Val Fourré de Mantes appartient à l'histoire de Renault. Les ménages multimotorisés se mul-

tiplient à grande vitesse selon le Recensement et, aujourd'hui, entre 30 et 40 % des familles d'ouvriers ou d'employés ont plusieurs voitures.

Si les grandes usines créent les grandes cités, depuis le XIX^e siècle, c'est pour des raisons de rendement des grandes structures. Si les cités sont périphériques, c'est pour des raisons de coût des terrains inférieurs loin des centres. Ces centres où les classes moyennes ou supérieures aiment habiter. Elles peuvent ainsi bénéficier de l'offre urbaine de proximité et s'offrir le luxe de satisfaire certaines exigences de la vie quotidienne à pied, se promener en léchant les vitrines des commerces qui résistent à l'implantation de grandes surfaces, elles-mêmes périphériques. Ces dernières engendrent encore plus le besoin de voiture : il est difficile et désagréable de se rendre à Chambourcy ou Orgeval à pied...

Cette histoire est celle de toutes les villes industrielles. Elle tend à s'épuiser de nos jours car le mal-vivre des habitants de ces quartiers est devenu patent. Outre les problèmes sociaux et personnels qui se manifestent là où les élus et les usines ont concentré une main d'œuvre supplémentaire. Avec les délocalisations de la production et la mondialisation du marché, la vie quotidienne devient de plus en plus difficile à mesure que les commerces ferment et que les enfants grandissent. C'est pourquoi la « réhabilitation » d'une cité comme La Coudraie est délicate ; les élus

préfèrent souvent tout raser.

Du concret plutôt que de belles déclarations

Une réhabilitation réelle et durable passe par l'implantation et la diversification des commerces de quotidien à côté de la pharmacie : boucherie, boulangerie, marchand de journaux, etc... Elle passe aussi par des services publics : poste, crèche, antenne administrative, etc... Comme un quartier ne saurait enfermer ses habitants, qui doivent pouvoir aller travailler ou se divertir ailleurs, elle passe enfin et surtout par des lignes de bus en site propre ou de trams, des pistes cyclables et des trottoirs bordant des rues animées et non des allées désertes. Sans une véritable urbanisation entre ce qui devrait devenir un quartier progressivement reconstruit et le reste de Poissy, les problèmes des habitants continueront. On peut toujours rêver d'une telle politique, comme Martine Aubry qui déclarait vouloir « recoudre la ville » ou comme le disait avant elle Rocard dans sa belle Loi d'Orientation de la Ville (dite LOV, le transport deviendrait-il enfin « amoureux » ?) mais sans concrétisation... Les habitants veulent aujourd'hui du concret, pas de belles déclarations médiatiques et velléitaires. La droite au pouvoir sait faire une politique de droite ; à quand une gauche faisant une politique (de la ville) de gauche ? A quand des transports amoureux ? ☺

R@ppel & @ppel : e-m@il & sites

✉ collectif@lacoudraie.org .

Le collectif de la Coudraie possède une adresse électronique

🌐 http://www.uqac.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/

Voici l'adresse du formidable site d'une bibliothèque numérique unique et originale dans le monde francophone, développée en collaboration avec l'Université du Québec à Chicoutimi. Quand il y a un espace entre les mots, taper le souligné de la touche 8, il y en a trois.

Le présent journal est conçu par les membres de l'association VivreSaVille pour informer les Pisciacais et pour apporter des analyses approfondies sur les phénomènes concernant la vie en général et la vie dans la ville de Poissy. Depuis la création de notre association, et autour de la charte élaborée en 1995, nous tendons tous vers le même but : développer une harmonie et une cohésion sociale, indispensables pour faire face aux défis économiques, sociaux et écologiques qui se posent à Poissy. Notre mouvement reste indépendant de toute appartenance à un parti politique et se veut respectueux des sensibilités diverses de ses membres et sympathisants.

Interventions du groupe d'opposition lors du conseil municipal du 26.03.04

Exercice 2004 – Budget principal – décision modificative n°1

« Cette délibération est bien plus qu'une décision modificative du budget... C'est la décision modificative elle-même qui fait office d'accord sur le principe de la dépense, alors que sa fonction est d'expliquer comment les dépenses nouvelles sont prises en compte dans le budget, sans en modifier l'équilibre général.

Vous proposez donc d'engager 6 667 € pour payer des études de restructuration du quartier de La Coudraie. Je ne conteste pas la nécessité d'engager des études sur le futur de ce quartier, mais je connais votre pratique habituelle et je sais que ces études, bien que payées par la collectivité, serviront uniquement à l'information de la seule majorité... Vous avez le droit d'engager toutes les études qui vous paraissent nécessaires, mais vous n'avez pas le droit d'en refuser l'accès à votre opposition comme le spécifie l'article L.2121-13 du Code général des collectivités territoriales...

D'autre part, pourquoi faudrait-il que la commune verse ou se prépare à verser 500 000 € à l'association syndicale de la Galerie des Lys pour d'éventuels

travaux dans le parking. Quels sont ces travaux ? Quel est leur montant ? Qui les supervise ? Combien verseront les autres propriétaires de cet ensemble immobilier ? Autant de questions qui auraient justifié une délibération particulière sur ce sujet.»

Réponse de JMA : «... cette étude de restructuration est logique puisqu'elle fait partie de la Loi Borloo. Nous devons fournir un dossier... à l'A.N.R.U. La société France Habitation, l'État et nous-mêmes devons lancer cette étude. Nous en lancerons d'autres également dans les semaines et les mois qui viennent.»

NDLR : Quant à la Galerie des Lys aucune explication !

Convention entre la ville de Poissy et l'UCAP, quelques extraits du dialogue :

«- La ville de Poissy a mis en place la carte Tempo, mais c'est du ressort de l'UCAP lorsqu'elle ne fonctionne plus. Je trouve cela bizarre.

JMA - Ce n'est pas la ville de Poissy qui l'a mise en place. La carte Tempo a été mise en place par l'UCAP.



- Vous-vous en êtes servi lors de la dernière campagne Monsieur Masdeu-Arus. JMA - Vingt minutes gratuites. Vous êtes bien placé pour le savoir...»

Demandes de subventions pour la réalisation d'une médiathèque

« Mon groupe approuve tout à fait la nécessité de construire une médiathèque à Poissy, mais il pense aussi qu'installer cet équipement dans un quartier où la circulation est difficile à toute heure du jour n'est pas la bonne idée... »

Autorisation d'exploiter un entrepôt par la société GEFCO

« Il paraît quand même assez aberrant qu'une société telle que GEFCO soit capable d'exploiter alors qu'elle ne dispose pas encore de zone de compensation. Elle exploite un peu hors la loi aujourd'hui...

Réponse de JMA : « Je dirais aux ouvriers de GEFCO qu'ils pourraient se retrouver sans emploi demain.»

Autorisation de déposer un permis de démolir le 6, rue

La Galerie des Lys : depuis 1988, un des plus gros financements très foireux du règne Masdeurien. La bibliothèque-médiathèque qui va y être aménagée fera-t-elle oublier ce premier fiasco commercial ?



Saint-Sébastien (local actuel du Secours Populaire Français)

«Vous avez adressé récemment deux courriers au comité de Poissy du SPF afin de lui signifier, d'une part, la fin du bail du local qu'il occupe gracieusement... et, d'autre part, que vous n'envisagez pas de mettre à sa disposition un nouveau local... Vous ne pouvez ignorer les conséquences d'une telle décision. Ce serait tout simplement la fin des activités du SPF sur Poissy... Ce serait... quelques 5 000 repas supprimés par an pour les plus démunis. Ce serait la suppression d'un lieu d'écoute et de conseils, avec aide à l'insertion, accès à la culture. Ce serait la suppression d'un recours pour les tracas des familles et des personnes seules : achat de titres de transport, vêtements pour les enfants, etc. Ce serait la fin du droit aux vacances pour une vingtaine d'enfants défavorisés. Ce serait la fin des Noël joyeux pour une soixantaine de familles.

A ce jour, ce comité répertorie 90 dossiers de bénéficiaires, représentant environ 320 personnes aidées au quotidien, soit presque 1% de la population de notre ville. La disparition du SPF à Poissy signifierait pour ces personnes le début d'une précarité encore plus grande...»

Réponse de JMA : « Ce n'est pas une surprise pour le SPF... Il savait qu'il lui était possible de rester dans ces locaux une dizaine d'années... Aujourd'hui, il n'existe pas de solution de relogement sur Poissy car nous ne disposons plus de maison pour l'accueillir. Le Secours Catholique a durant des années payé et acquis un bien. Il est en toute propriété chez lui. Le SPF aurait pu procéder de la même façon. Aujourd'hui, il serait propriétaire d'une maison sur la commune dans laquelle il pourrait exercer ses activités... »

